

Chers parents,

Pour cette troisième phase du déconfinement qui commence le 22 juin, le protocole sanitaire est assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission de la Covid-19 chez les enfants.

La principale évolution du protocole sanitaire concerne l'assouplissement des règles de distanciation physique dans les écoles et les collèges. Les mesures pour éviter le brassage des groupes et pour garantir l'hygiène des mains demeurent essentielles.

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

L'entrée aux parents dans l'enceinte de l'école n'est toujours pas autorisée.

Les nouvelles règles de distanciation physique

La règle indicative de surface de 4m² par élève ne s'applique plus dans les locaux comme dans les espaces extérieurs.

A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents.

Dans les écoles élémentaires et les collèges, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives. L'organisation de la classe à l'air libre est donc encouragée.

L'application des gestes barrière

Les gestes barrière rappelés doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus : Le lavage des mains, le port du masque pour les adultes.

La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves limite le brassage des élèves et donc une éventuelle circulation du virus. Organisation des activités scolaires pour limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

L'arrivée et le départ des élèves dans l'établissement peuvent être étalés dans le temps.

La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves doivent être limités, organisés et encadrés.

Les récréations sont organisées par classes ou groupes de classes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrière ; en cas de difficulté d'organisation, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.

La restauration scolaire est organisée dans les lieux habituels et doit être privilégiée. Les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre élèves (ou groupe d'élève s'agissant de la maternelle). Il est recommandé de faire déjeuner les groupes classes ensemble.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est également réalisé au minimum une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

L'accès aux jeux extérieurs, aux bancs, aux espaces collectifs est autorisé si un nettoyage quotidien est assuré (ou après une période sans utilisation d'environ 12 heures).

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise lorsque qu'une désinfection au minimum quotidien est assurée (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).

Ci-dessous les entrées et sorties des classes. Merci de les respecter scrupuleusement.

Si par mégarde, votre enfant est en retard, il sera accueilli lors du dernier créneau d'accueil afin de limiter les brassages.

POUR LES MATERNELLES : l'accueil et les sorties se font par l'entrée maternelle.

Classes	Entrées	Sorties
MS-GS A MS-GS B	8H	15H
PS-MS PS	8H10	15H10
TPS	8H20	15H20

POUR LES ELEMENTAIRES : l'accueil et les sorties se font par l'entrée élémentaire.

Classes	Entrées	Sorties
CM1-CM2 CM1 (accueil devant le portail de la cuisine de l'école) CE2	8H	15H
LES 2 CP	8H10	15H10
CE1 CE1-CE2	8H20	15H20

Attention ! L'horaire de sortie pour les externes sera fixé en fonction de la pause méridienne décidée par la mairie. L'école s'adaptera à l'éventuelle organisation mise en place par la commune.

A ce jour, l'école ne détient aucune information sur les conditions de reprise de la restauration scolaire selon ce nouveau protocole sanitaire.

Il est très important de savoir que ce protocole est encore susceptible d'évolution en fonction d'un complément à venir du haut conseil à la santé publique.

La direction